

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 17 DECEMBRE 2020 A 19H00**

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt, le **17 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :  
**18 décembre 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**7ème séance 2020**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

**Absents excusés**:

M. TARDIEU François  
M. BURGER Emmanuel

**Absente excusée avant donné pouvoir** :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. le Maire.

**Objet** :Projet DEFI-DEO :  
Commande de 2 défibrillateurs.

N° 88/2020

**Secrétaire de séance** : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Madame Magali COÏS, Adjointe déléguée, détaille au Conseil Municipal la convention de partenariat que le PETR du Pays de la Déodatie propose dans le cadre d'une 7<sup>ème</sup> tranche portant sur la commande de 2 kits DEFIDEO de défibrillateurs automatiques externes ainsi que de leur maintenance. Deux secteurs, non encore pourvus, à proximité de la Résidence Charles Kaercher, rue Denfert Rochereau et de l'école élémentaire Joseph Colin, rue Maréchal Lyautey sont en attente d'équipement. Chaque kit composé d'un défibrillateur, d'une paire d'électrodes, d'un boîtier extérieur chauffé, d'un transformateur, d'une signalétique et d'un guide de suivi du DAE est proposé au tarif de 1 952.16 € ttc. Pour aider à leur acquisition, la Fondation CNP Assurances qui a retenu le projet de mise en place de défibrillateur et de sensibilisation de la population raonnaise versera une subvention exceptionnelle d'un montant global de 1 000 € sur présentation de facture.

Ces explications entendues,

Et après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil municipal, présent et représenté,

- Approuve le projet d'acquisition de deux nouveaux défibrillateurs automatiques externes au prix de 1 983.66 € ttc l'unité et de leur maintenance. Les crédits correspondants seront inscrits à l'opération d'investissement 816 du budget général 2021,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le PETR du Pays de la Déodatie,

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser les démarches nécessaires et signer les documents administratifs afin de percevoir l'aide exceptionnelle accordée par la Fondation CNP Assurances d'un montant global de 1 000 € pour l'achat de 2 défibrillateurs.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,